


CONDILLAC  
          
COURS  
D'ETUDE



B1983

C6

v.7

c.1



EX LIBRIS

HEMETHERII VALVERDE TELLEZ

Episcopi Leonensis



1080111776



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN  
CAPILLA ALFONSO BIBLIOTECA UNIVERSITARIA

3-24-83 MICROFILMADO R-52-

НИКОЛИЙ КУДО

УЧЕБНАЯ БИБЛИОТЕКА  
УНИВЕРСИТЕТА И ДЕКАНАТА

# COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DES JEUNES GENS.

TOME VII.

ART DE RAISONNER.



# COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DES JEUNES GENS.

PAR CONDILLAC.

---

TOME VII.

PARIS,

H. VERDIÈRE, QUAI DES AUGUSTINS, N<sup>o</sup>. 25;

AIMÉ ANDRÉ, QUAI DES AUGUSTINS, N<sup>o</sup>. 59.

1821.

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEON  
Biblioteca Valverde y Tellez

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

B1983

CG  
v. 7



MONASTERIO VALDE...  
FONDO

.....

## DE L'ART DE RAISONNER.

**J**e vous ai développé les facultés de l'âme ; je vous ai fait considérer, d'une vue générale, les différentes circonstances par où l'homme a passé. Vous avez vu l'origine des gouvernemens, des lois, des arts et des sciences ; vous avez vu les préjugés, les erreurs et les premiers progrès de l'esprit ; vous avez, tour à tour, été étonné des bornes et de l'étendue de notre raison. Cela, monseigneur, doit vous apprendre à vous méfier de vous-même. Vous êtes homme, et vous pouvez vous tromper, tout prince que vous êtes ; ou plutôt parce que vous êtes prince, vous devez vous tromper plus qu'un autre. La flatterie qui vous a assiégé dès le berceau, et qui n'attend que le moment de vous assiéger encore, n'est pas intéressée à vous dessiller les yeux.

i

009370



Je vous dois la justice que vous n'aimez pas à être flatté. Je m'en souviendrai toujours, et souvenez-vous-en surtout vous-même : vous avez rougi plus d'une fois des louanges que vous saviez ne pas mériter. Voulez-vous donc écarter les flatteurs ? Il n'est qu'un moyen : soyez plus éclairé qu'eux. Il serait humiliant pour vous, d'être le jouet de quelques courtisans.

Jusqu'ici, j'ai essayé de vous faire raisonner ; il s'agit aujourd'hui de vous montrer tout l'art du raisonnement. Voyons donc quels sont, en général, les objets de nos connaissances, et quel est le degré de certitude dont ils sont susceptibles.

Il n'y a proprement qu'une science, c'est l'histoire de la nature : science trop vaste pour nous, et dont nous ne pouvons saisir que quelques branches.

Où nous observons des faits, où nous combinons des idées abstraites. Ainsi l'histoire de la nature se divise en science de vérités sensibles, la physique ; et en science de vérités abstraites, la métaphysique.

Quand je distingue l'histoire de la nature en science de vérités sensibles, et en science

de vérités abstraites, c'est que je n'ai égard qu'aux principaux objets dont nous pouvons nous occuper. Quel que soit le sujet de nos études, les raisonnemens abstraits sont nécessaires pour saisir les rapports des idées sensibles ; et les idées sensibles sont nécessaires pour se faire des idées abstraites, et pour les déterminer. Ainsi on voit que, dès la première division, les sciences rentrent les unes dans les autres : aussi se prêtent-elles des secours mutuels, et c'est en vain que les philosophes tentent de mettre des barrières entre elles. Il est très-raisonnable à des esprits bornés comme nous, de les considérer chacune à part ; mais il serait ridicule de conclure qu'il est de leur nature d'être séparées. Il faut toujours se souvenir qu'il n'y a proprement qu'une science, et si nous connaissons des vérités qui nous paraissent détachées les unes des autres, c'est que nous ignorons le lien qui les réunit dans un tout.

La métaphysique est de toutes les sciences celle qui embrasse le mieux tous les objets de notre connaissance ; elle est tout à la fois science de vérités sensibles, et science



de vérités abstraites : science de vérités sensibles, parce qu'elle est la science de ce qu'il y a de sensible en nous, comme la physique est la science de ce qu'il y a de sensible au-dehors ; science de vérités abstraites, parce que c'est elle qui découvre les principes, qui forme les systèmes, et qui donne toutes les méthodes de raisonnement. Les mathématiques mêmes n'en sont qu'une branche. Elle préside donc sur toutes nos connaissances, et cette prérogative lui est due ; car s'il est nécessaire de traiter les sciences relativement à notre manière de concevoir, c'est à la métaphysique, qui seule connaît l'esprit humain, à nous conduire dans l'étude de chacune. Tout est, à certains égards, de son ressort. Elle est la science la plus abstraite ; elle nous élève au-delà de ce que nous voyons et sentons ; elle nous élève jusqu'à Dieu, et elle forme cette science que nous appelons *théologie naturelle*.

La métaphysique, lorsqu'elle a pour seul objet l'esprit humain, peut se distinguer en deux espèces : l'une de réflexion, l'autre de sentiment. La première démêle toutes nos

facultés ; elle en voit le principe et la génération, et elle dicte en conséquence des règles pour les conduire ; on ne l'acquiert qu'à force d'étude. La seconde sent nos facultés ; elle obéit à leur action ; elle suit des principes qu'elle ne connaît pas ; on l'a sans paraître l'avoir acquise ; parce que d'heureuses circonstances l'ont rendue naturelle ; elle est le partage de esprits justes ; elle en est, pour ainsi dire, l'instinct. La métaphysique de réflexion n'est donc qu'une théorie qui développe, dans le principe et dans les effets, tout ce que pratique la métaphysique de sentiment. Celle-ci, par exemple, fait les langues ; celle-là en explique le système : l'une forme les orateurs et les poètes, l'autre donne la théorie de l'éloquence et de la poésie.

Je distingue trois sortes d'évidence : l'évidence de fait, l'évidence de sentiment, l'évidence de raison.

Nous avons l'évidence de fait, toutes les fois que nous nous assurons des faits par notre propre observation. Lorsque nous ne les avons pas observés nous-mêmes, nous en jugeons sur le témoignage des



autres, et ce témoignage supplée plus ou moins à l'évidence.

Quoique vous n'ayez pas été à Rome, vous ne pouvez pas douter de l'existence de cette ville; mais vous pouvez avoir des doutes sur le temps et sur les circonstances de sa fondation. Parmi les faits, dont nous jugeons d'après le témoignage des autres, il y en a donc qui sont comme évidens, ou dont nous sommes assurés, comme si nous les avons observés nous-mêmes; il y en a aussi qui sont fort douteux: alors la tradition qui les transmet, est plus ou moins certaine, suivant la nature des faits, le caractère des témoins, l'uniformité de leurs rapports, et l'accord des circonstances.

Vous êtes capable de sensations: voilà une chose dont vous êtes sûr par l'évidence de sentiment. Mais à quoi peut-on s'assurer d'avoir l'évidence de raison? A l'identité. *Deux et deux font quatre*, est une vérité évidente d'évidence de raison, parce que cette proposition est, pour le fond, la même que celle-ci, *deux et deux font deux et deux*. Elles ne diffèrent l'une de l'autre que par l'expression.

Je suis capable de sensations, vous n'en doutez pas; et cependant vous n'avez, à cet égard, aucune des trois évidences. Vous n'avez pas l'évidence de fait; car vous ne pouvez pas observer vous-même mes propres sensations. Par la même raison vous n'avez pas l'évidence de sentiment, puisque je sens moi seul les sensations que j'éprouve: enfin vous n'avez pas l'évidence de raison; car cette proposition, *j'ai des sensations*, n'est identique avec aucune des propositions qui vous sont évidemment connues.

Le témoignage des autres supplée à l'évidence de sentiment et à l'évidence de raison, comme à l'évidence de fait. Je vous dis que j'ai des sensations, et vous n'en doutez pas. Les géomètres vous disent que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, et vous le croyez également.

Au défaut des trois évidences et du témoignage des autres, nous jugeons encore par analogie. Vous observez que j'ai des organes semblables aux vôtres, et que j'agis comme vous, en conséquence de l'action des objets sur mes sens. Vous en concluez



qu'ayant vous-même des sensations, j'en ai également. Or, remarquer des rapports de ressemblance entre des phénomènes qu'on observe, et s'assurer par-là d'un phénomène qu'on ne peut pas observer, c'est ce qu'on appelle juger par analogie.

Voilà tous les moyens que nous avons pour acquérir des connaissances. Car ou nous voyons un fait, ou on nous le rapporte, ou nous nous assurons par sentiment de ce qui se passe en nous, ou nous découvrons une vérité par l'évidence de raison, ou enfin nous jugeons d'une chose par analogie avec une autre.

Pour vous faire connaître, monseigneur, ces différentes manières de juger et de raisonner, il me suffira de vous exercer sur différens exemples. Je vais donc en apporter plusieurs, et je ne m'assujétirai d'ailleurs à aucun plan. Il importe peu que je vous fasse un traité de l'art de raisonner; mais il importe que vous raisoniiez. Cet art vous sera connu, quand vous aurez été suffisamment exercé.

Cependant il ne me sera pas possible de vous exercer sur les jugemens qu'on porte

d'après le témoignage des autres. Vous n'avez pas encore assez fait de lectures pour pouvoir me suivre dans une pareille entreprise: nous ne pourrions faire cette étude que lorsque vous aurez étudié l'histoire, ou qu'à mesure que vous l'étudierez.